

LA FFR DURCIT LE TON AVEC LES CLUBS FACE AUX COMMOTIONS CEREBRALES

rugbyrama.fr – 04 Août 2014

La FFR, échaudée par "l'affaire Fritz" et la recrudescence du nombre de commotions cérébrales ignorées, a décidé de durcir le ton vis-à-vis des clubs professionnels en vue de la saison 2014-2015.

L'image a fait le tour du monde du rugby: le centre de Toulouse Florian Fritz, front ouvert et complètement désorienté, mais renvoyé sur le terrain après quelques soins lors du barrage de Top 14 face au Racing-Métro le 9 mai. Devant sa télévision, le président de la commission médicale de la FFR Jean-Claude Peyrin s'étrangle. *"Le lendemain, le directeur médical de l'IRB (l'organe suprême du jeu, NDLR) m'a envoyé un mail en me demandant ce qui se passait en France, souffle-t-il dépité. Le président (de la FFR) Pierre Camou m'a également appelé alors qu'il était au Sénégal"*. Alors que le sujet des commotions cérébrales est devenu l'une des principales préoccupations sanitaires dans le rugby, l'impression de négligence dans le cas Fritz donne une image catastrophique, craint le Dr. Peyrin. Et la Fédération, pressée par l'IRB, montre son impatience en guettant les conclusions de la commission d'enquête sur l'affaire, confiée à la Ligue (LNR). *"Ils ont vu tout le monde, dont le docteur Albert Sadacca, le médecin du Stade Toulousain, le matin du 10 juillet, détaille Jean-Claude Peyrin. Maintenant, on leur dit qu'il ne faut plus attendre"*.

58 commotions en un an

Quels que soient les résultats, il n'y aura de toute façon aucune sanction, *"car ce n'est pas prévu dans le règlement"*. *"Mais on veut qu'il soit écrit noir sur blanc ce qu'il s'est passé"*, précise le Dr. Peyrin. Car de manière générale, la FFR s'inquiète du nombre de commotions cérébrales non diagnostiquées ou carrément ignorées par les médecins d'équipes. *"Depuis deux saisons, on cofinance une étude entre la Ligue et la Fédération, avec des observateurs qui regardent tous les matchs à la vidéo et notent les incidents de jeu"*, explique Jean-Claude Peyrin. *"Et on a constaté que malgré les formations que l'on fait depuis un certain temps, les médecins d'équipes, de clubs ou de sélections, n'appliquaient pas forcément nos consignes"*, déplore-t-il. Selon les chiffres de l'étude, portant sur les 26 journées de phase régulière de Top 14 et les barrages, 58 commotions cérébrales ont été observées lors de la saison 2013-2014, dont 18 ont été mal évaluées sur le terrain, voire pas du tout. En 2012-2013, il y avait eu 54 commotions, dont 15 mal diagnostiquées. Plus préoccupant encore pour le Dr. Peyrin : dix joueurs, comme Fritz, ont subi le fameux "PSCA" - le questionnaire visant à diagnostiquer les commotions - et sont revenus en jeu alors qu'ils n'auraient pas dû, car effectivement victimes d'une commotion cérébrale. Cela n'avait concerné que cinq joueurs la saison précédente.

"La manière forte"

"On s'est dit que ça ne pouvait plus continuer et qu'il fallait emprunter la manière forte", martèle le Dr. Peyrin. La FFR a d'abord organisé une journée de formation pour tous les médecins de clubs professionnels et de sélections, qui a eu lieu le 10 juillet pour 82 d'entre eux et sera répétée pour les autres le 2 octobre, puis pour les kinésithérapeutes, et managers ou entraîneurs de clubs et de sélections, fin novembre. Tous devront signer *"une charte d'engagement"*. *"Si à la fin des matchs aller on constate qu'un club a fait une faute, on lui donnera un médecin indépendant systématiquement pour tous les matchs retour"*, explique le Dr. Peyrin. *Ce médecin sera à sa charge, sur la rémunération et les déplacements. Ensuite, à partir des matchs de phase finale de Top 14 et Pro D2, il y aura systématiquement des médecins de match indépendants. A la fin de saison, on réfléchira à la possibilité de mettre des médecins indépendants systématiquement, sur tous les matchs"*. Le but est de *"responsabiliser"* les médecins, avec une menace au-dessus de la tête. *"On leur a dit que s'ils continuaient à faire des fautes alors qu'ils ont été formés, non seulement le joueur allait se retourner contre eux, mais nous aussi, la Fédération, on allait le faire"*, promet Jean-Claude Peyrin.

DOPAGE : SANCTION CONFIRMEE POUR TIERNAN-LOCKE

Les Echos. Fr – 19 Août 2014

La sanction de deux ans de suspension à l'encontre du cycliste anglais Jonathan Tiernan-Locke a été confirmée par l'agence britannique de lutte contre le dopage (UKAD), dans un communiqué publié lundi. Il est reproché à l'ancien coureur de l'équipe Sky des anomalies sur son passeport biologique.

Le coureur anglais, Jonathan Tiernan-Locke ne remettra pas un pied sur son vélo avant le 31 décembre 2015. Il vient de voir sa suspension de deux ans confirmée (du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015) par l'agence britannique de lutte contre le dopage, qui a rejeté son appel. L'agence a déclaré que les experts n'avaient pas trouvés suffisantes les explications données par le coureur sur les anomalies constatées en 2012 sur son passeport biologique. L'ancien pensionnaire de l'équipe Sky (licencié après cette affaire) s'est défendu de ces accusations en prétextant que les anomalies étaient dues à une « beuverie » entre amis.

USAIN BOLT ET LE DOPAGE

MetroNews – 20 Août 2014

Si c'est le cyclisme qui a le plus souvent eu droit aux gros titres, aucun sport de haut niveau n'échappe véritablement au dopage. Les enjeux financiers croissants et la concurrence de plus en plus exacerbée contraignent ainsi les sportifs à y avoir recours très jeune. On se souvient d'André Agassi racontant, dans l'autobiographie publiée à la fin de sa carrière, que son père l'avait convaincu de prendre des produits interdits dès ses 14 ans... L'athlétisme, où les performances paraissent inhumaines, traîne, lui aussi, son lot de scandales et de suspicions. Pourtant, sa superstar, Usain Bolt, double recordman du monde du sprint, n'a jamais été inquiétée. Dans un entretien accordé au *Parisien* ce mercredi, le Jamaïcain s'exprime longuement sur le sujet.

Pour mémoire, il avait battu son premier record mondial lors de la finale du 100m des JO 2008... après avoir ralenti à mi-course pour narguer ses adversaires. Surtout, plusieurs coureurs s'entraînant avec lui ont été contrôlés positif, dont le sulfureux Asafa Powell. Enfin, Bolt fréquente assidûment la luxueuse clinique du docteur Hans-Wilhelm Müller-Wohlfahrt, médecin de l'équipe d'Allemagne depuis 1995 et du Bayern Munich depuis quarante ans. Un adepte des injections d'Actovegin, ce médicament à base de sang de veau déprotéiné d'abord classé dans la catégorie dopage sanguin, avant que l'Agence mondiale antidopage ne l'interdise seulement en intraveineuse...

Sauf que la soupçon n'est pas une preuve et que, comme dans le football, si aucun cas positif n'est à déplorer, tout cela n'est que littérature. Comme d'autres, Bolt insiste ainsi sur le nombre de contrôles dont il est l'objet, y compris lors de cette année 2014 où il n'a pas couru, la faute à une blessure au pied. "Vous seriez surpris d'en connaître le nombre ! C'est plus ou moins pareil que lorsque je fais toutes les compétitions. Parfois, des préleveurs viennent, puis d'autres reviennent cinq jours plus tard (sourire). Ils m'aiment bien ! Ça fait partie de ma vie. C'est aussi ça le sport", assure-t-il. Avant de lancer, dans une communication bien rodée : "Tout ce qui me concerne est sur la place publique. Même si les gens essaient de creuser, ils ne trouveront rien. C'est pour ça que je dis la vérité."

C'est sans doute cette même posture qui l'avait poussé à exprimer sa désapprobation dans l'affaire Tyson Gay. Convaincu de dopage après un contrôle positif aux anabolisants en mai 2013, l'Américain n'a écopé que d'un an de suspension après avoir coopéré avec l'Agence antidopage américaine. "Cela envoie un mauvais message à l'ensemble des athlètes, enfonce-t-il ce mercredi. Si tu l'as fait exprès, tu dois être sanctionné en conséquence et qu'on ne fasse pas sauter ta suspension parce que tu as conclu un marché. Tu triches pour aller plus vite, tu dis que c'est untel qui t'a donné les produits et on t'enlève tes deux ans. Ça veut dire qu'on peut prendre le risque de rater un an de sa carrière, sans même manquer les JO..." C'est connu : tout est autorisé, sauf de se faire prendre.

LE CONTROLE POSITIF DE MONTSHO CONFIRME

L'Equipe.fr – 22 Août 2014

Le résultat du contrôle antidopage positif de la Botswanaise Amantle Montsho, lors des derniers Jeux du Commonwealth, à Glasgow, a été confirmé vendredi. «*Mademoiselle Montsho a demandé à ce que son échantillon B soit analysé, lequel a ensuite confirmé les résultats initiaux de l'analyse de l'échantillon A*, a déclaré la fédération des Jeux (CGF). *Toutes ses performances lors des Jeux seront dès à présent considérées comme nulles.*» Montsho, championne du monde du 400m en 2011, avait été contrôlée positive à la méthylhexanéamine, un stimulant interdit. A Glasgow, elle avait terminé quatrième du tour de piste. La GCF a ajouté que Montsho acceptait les résultats des analyses. La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) va maintenant décider quelles suites donner à l'affaire.

ANGOULEME/ UNE SCENE DE DOPAGE PROVOQUE DES MALAISES AU FESTIVAL DU FILM

Le Parisien – 23 Août 2014

Malaises en série après une scène choc. Six personnes se sont évanouies, l'une devant être hospitalisée, samedi au Festival du film francophone d'Angoulême, lors de la projection du film québécois sur le cyclisme «*La petite reine*», après une scène d'injection de produits dopants et de sang.

REVUE DE PRESSE de Septembre 2014

Lors du film programmé en matinée, un premier spectateur a fait un malaise et a brièvement perdu connaissance, bientôt suivi d'un autre, puis d'un autre encore, après une scène au bout de 15 minutes environ, où l'actrice s'injecte des produits dopants, et manipule des poches de sang.

La projection a dû être interrompue, et les quelque 245 personnes évacuées par précaution, tandis que les pompiers appelés prenaient en charge les victimes de malaise. Une femme de 30 ans a été conduite à l'hôpital, les autres repartant par leurs propres moyens. Malgré les vérifications effectuées par les pompiers, il semblerait bien que la responsabilité de cette cascade de malaise incombe à cette scène forte du film, à l'origine des premiers malaises vagues, de l'aveu de deux des spectateurs concernés.

«La petite reine», film du Québécois Alexis Durand-Brault, est un drame sportif qui relate l'histoire d'une championne cycliste (jouée par Laurence Leboeuf) sacrifiant tout à sa réussite, jusqu'à sa disgrâce après dénonciation de son usage de produits dopants. Le film avait déjà été projeté une première fois à Angoulême, vendredi après-midi, et n'avait donné lieu à aucun incident, a souligné le co-délégué du Festival. Il le sera de nouveau mardi matin, le palmarès étant prévu dans la soirée.

L'un des membres du jury a tenu à défendre l'œuvre d'Alexis Durand-Brault, «un beau film avec des moments très intenses, mais davantage dans le ressenti, pas nécessairement dans l'image. C'est fort dans l'intensité, l'émotion, mais on n'est pas du tout dans le gore» a-t-il déclaré.

AUCUN CAS DE DOPAGE SUR LE TOUR DE FRANCE 2014 POUR L'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE

L'Equipe.fr - 02 septembre 2014

Les contrôles antidopage effectués lors de la dernière Grande Boucle n'ont donné lieu à «aucun résultat anormal», explique un communiqué publié mardi par l'UCI, se basant sur le bilan effectué par La Fondation Antidopage du Cyclisme (CADF). La CAFD a fait procéder à plus de prélèvements de sang et d'urine que l'année précédente (719 contre 622 pour l'édition 2013). «Tous les échantillons collectés lors de ce Tour ont été systématiquement analysés pour détecter les agents stimulateurs de l'érythropoïèse (ASE), précise le communiqué de l'Union Cycliste Internationale. Le rapport isotopique par spectrométrie de masse (IRMS) a également été analysé sur un certain nombre d'échantillons, en particulier pour détecter l'abus de testostérone et de ses précurseurs.»

DOPAGE A LA LESSIVE : SIX CYCLISTES INTOXIQUES

Direct Matin.fr – 03 septembre 2014

Six cyclistes qui participaient ce week-end à une course cycliste en Norvège, ont dû être hospitalisés après avoir reçu des échantillons d'une grande marque de lessive qu'ils ont ingérés. Les organisateurs ont présenté leurs excuses.

La promotion d'une grande marque de lessive lors d'une course cycliste norvégienne a viré au fiasco. Avant le début de l'épreuve, l'enseigne avait décidé de distribuer aux participants des échantillons de sa nouvelle lessive destinée aux maillots et cuissards.

Mais six cyclistes ont confondu le détergent avec un fluide énergétique et l'ont bu lors de la course. Ce, alors que le message d'avertissement "Ne pas boire ! C'est de la lessive", apparaissait sur l'emballage du produit.

Intoxiqués, l'ensemble des coureurs ayant ingéré la lessive ont été hospitalisés. Leur état de santé n'inspire plus d'inquiétude.

CILIC ET LE DOPAGE

Le Figaro.fr- 05 septembre 2014

Le Croate Marin Cilic, qualifié pour les demi-finales de l'US Open après son succès face au Tchèque Tomas Berdych en quart de finale (6-2, 6-4, 7-6), est revenu sur sa suspension de quatre mois pour dopage en 2013. Pour lui, le tennis n'a pas de problème de dopage : «Je ne pense pas qu'il y ait des produits (dopants) dans notre sport. Je crois que nous sommes plutôt protégés de cela».

REVUE DE PRESSE de Septembre 2014

Cilic avait fait l'objet d'un contrôle positif à un stimulant en mai 2013 lors du tournoi de Munich. Il avait été suspendu initialement pour neuf mois jusqu'au 31 janvier 2014. La Fédération internationale de tennis (ITF) avait reconnu qu'il n'avait «*pas l'intention d'améliorer ses performances*» en prenant une tablette de Coramine-glucose. «*La procédure m'a mis en colère, parce qu'elle n'était pas juste envers moi, envers tout autre joueur de tennis du reste. C'est vraiment un très mauvais souvenir, mais quand on est en face de grandes institutions, vous ne pesez rien, vous ne pouvez pas faire grand-chose et j'ai dû accepter la sanction. Pour moi, ils ont joué avec le règlement et l'ont utilisé à leur avantage*».

CHEVAL / SEDATIF : LA FEDERATION ENQUETE

Le figaro.fr – 07 septembre 2014

Serge Lecomte, président de la Fédération française d'équitation (FFE), a souhaité, hier à Caen, "trouver la faille" après que l'échantillon A du cheval Qalao des Mers du Français Maxime Livio, 4e par équipes du concours complet des Jeux équestres mondiaux, eut été contrôlé positif à un sédatif.

"Le cavalier (également 5e en individuel) est aussi dans la surprise. Il ne comprend pas les choses. Il n'est pas seul autour du cheval, il y a beaucoup de monde", a souligné le président fédéral. "Il y a l'équipe technique de la fédération, l'entraîneur national de la discipline, nos vétérinaires. Tout ça est très surveillé. Du côté de Maxime Livio, il y a ses proches, son groom. Il faut trouver la faille dans ce système. Le produit n'a pas été inventé. Il a été décelé. Il faut trouver une réponse", a expliqué Lecomte.

Si l'échantillon B confirme la première analyse, le Tribunal de la Fédération équestre internationale (FEI) peut disqualifier le cavalier et l'équipe, qui avait décroché son billet pour les JO de Rio grâce à cette 4e place.

"On n'est pas dans un caractère de dopage mais dans l'utilisation d'une médication réglementée, qui doit être accompagnée, encadrée, et qui ne doit pas être utilisée lorsqu'il y a des compétitions. Le dopage est fait pour donner de l'énergie, ce médicament-là (acépromazine) est un tranquillisant", a rappelé Serge Lecomte.

DOPAGE – L'EQUIPE ASTANA LICENCIE VALENTIN IGLISKIY

Cyclism'Actu- 10 septembre 2014

Contrôlé positif à l'EPO le 11 août dernier lors de l'Eneco Tour, le Kazakh Valentin Igliskiy a été limogé par son équipe Astana. Celle-ci a publié un communiqué expliquant que le petit frère de l'ancien vainqueur de Liège-Bastogne-Liège avait "*admis avoir consommé des substances prohibées de sa propre initiative et sans en informer le staff*". L'Union Cycliste Internationale (UCI) annonce qu'elle a notifié un résultat d'analyse anormal (présence d'EPO dans un échantillon récolté lors du Eneco Tour, le 11 août 2014) au coureur kazakh Valentin Iglinskiy. Le coureur a le droit de demander l'analyse de l'échantillon B et d'y assister. Conformément au Règlement antidopage de l'UCI, ce dernier a été suspendu provisoirement et ce jusqu'à la résolution de l'affaire. L'UCI ne fera pas d'autres commentaires à ce stade de la procédure.

VIRE : UN CONTROLE ANTI-DOPAGE AU PRIX DU JUMELAGE

Voix Bocage - 10 septembre 2014

Vire : un contrôle anti-dopage au Prix du jumelage

On n'avait jamais vu ça en 41 ans de grand prix cycliste. Pourtant, dimanche, les organisateurs de l'événement sportif du Bocage étaient informés d'un contrôle. Un médecin envoyé par l'agence française de lutte contre le dopage s'invite dans l'organisation bien huilée de l'événement. Il demande alors une salle de repli et donne quatre dossards. Alexandre Marie du VC Rouen, dossard 35, Nathan Soubien d'Avranches, dossard 75, Christophe Maquin de Torigny, dossard 81, et Maxime Lecœur d'Alençon, dossard 68. La procédure suivait alors son cours. Les cyclistes devaient être accompagnés par des « chaperons » pour rejoindre la salle Turpin. « Avec les contrôles effectués aux Jeux équestres mondiaux, on aurait pu penser qu'on aurait été épargné », expliquait, dimanche soir, Didier Taillepiéd, commissaire-moto de la course, désigné par le médecin contrôleur pour l'épauler dans la mise en place du contrôle anti-dopage.

Sang et urine

Une totale surprise donc pour le comité d'organisation de la course qui n'avait jamais vu cela en 41 ans. Un contrôle anti-dopage surprenant aussi de par la nature des tests réalisés : urine et sang. Il semblerait que ce soit assez rare que chez les coureurs amateurs, le contrôle soit aussi poussé. En fin de journée, les coureurs avec leurs teams respectifs ou des membres de leur famille arrivaient à la salle Turpin. Urine, sang, questionnaires, horaires des prélèvements, établissement de procès-verbaux... les contrôles ont pris pas loin de 25 minutes pour chaque cycliste.

CHRIS DAVIS SUSPENDU POUR DOPAGE

Agence QMI- 12 septembre 2014

NEW YORK - Le joueur de premier but des Orioles de Baltimore Chris Davis a été suspendu 25 matchs pour avoir violé le programme antidopage du baseball majeur, vendredi. Le commissaire Bud Selig a annoncé la nouvelle en spécifiant que Davis avait fait usage de l'Adderall, un produit à base d'amphétamines utilisé notamment afin de contrer la narcolepsie et les troubles de l'attention. C'est donc dire qu'il ratera le reste de la saison régulière et possiblement les éliminatoires. «J'aimerais m'excuser auprès de mes coéquipiers, entraîneurs, auprès de l'organisation et surtout des partisans, a indiqué Davis dans un communiqué. J'ai fait une erreur en prenant de l'Adderall. J'ai eu une permission dans le passé afin de pouvoir en consommer, mais je n'ai pas reçu de permission thérapeutique cette année.» Davis ne touchera pas son salaire pendant sa sanction.

EPO POUR RABOTTINI

L'Equipe. fr- 13 septembre 2014

Matteo Rabottini, 27 ans, ne disputera pas les Mondiaux de Ponferrada (28 septembre). Retenu par le nouveau sélectionneur italien, Davide Cassani, dans sa préliste de seize coureurs, il regardera la course à la télé. Rabottini a été pris à l'EPO après un contrôle inopiné hors compétition le 7 août dernier. Avec les contrôles positifs de Santambrogio et Di Luca l'an dernier, il est le troisième coureur de l'équipe de Luca Scinto pris par la patrouille et à l'EPO en un peu plus d'un an.

DOPAGE : FOURNEYRON PRESIDENTE DU COMITE MEDICAL DE L'AMA DOPAGE: FOURNEYRON PRESIDENTE DU COMITE MEDICAL DE L'AMA

Le Point.fr – 22 septembre 2014

L'ex-ministre française des Sports Valérie Fourneyron a été désignée pour deux ans présidente du comité Santé, médical et recherche de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Ephémère secrétaire d'Etat au Commerce, à l'artisanat, à la consommation, l'économie sociale et solidaire, démissionnaire pour des raisons de santé en juin dernier, Mme Fourneyron, 54 ans, a été nommée samedi à Lausanne (Suisse), lors d'un comité exécutif de l'AMA.

Elle remplace à ce poste le Suédois Ane Ljungqvist, président de la commission médicale du CIO.

Le comité dont prend la tête Mme Fourneyron, redevenue députée de Seine-Maritime, a notamment pour rôle d'accréditer les laboratoires antidopage et de rédiger la liste des produits interdits.